

DEPARTEMENT DE  
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 MAI 2024



L'an deux mille vingt-quatre le vingt et un mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	27
Membres représentés	6
Membres absents	2
Secrétaire de séance	21 mai 2024
Date de la convocation des conseillers	15 mai 2024
Date de l'affichage de la convocation	15 mai 2024



**PRÉSENTS :**

Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Monsieur Alain GOREZ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie CURCIO, Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Adaa TEKOUK, Madame Fatima MENZEL, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Madame Maria ALVES, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Gabriel GREZE, Monsieur Pascal GIACOMEL, Monsieur Gérard CHOLLET, Madame Christelle RODRIGUES (**arrivée à 19 h 29**), Monsieur Hervé TOUGUET, Monsieur Hassan FERÉ, (**arrivée à 19 h 46**), Madame Sylvie MUNDVILLER, Monsieur Samir METIDJI, Madame Danièle KAMENI, **Conseillers Municipaux.**

**POUVOIRS :**

Madame Michèle PELABERE donne pouvoir à Monsieur Gabriel GREZE  
Monsieur William MUSUMECI donne pouvoir à Madame Laurence GROSSI  
Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE  
Monsieur Rachid BENYAHIA donne pouvoir à Madame Caroline DIGARD  
Madame Emma ABREU, donne pouvoir à Monsieur Hervé TOUGUET  
Madame Aurélie TASTAYRE donne pouvoir à Monsieur Hassan FERÉ,

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Madame Nadia GHARNIT  
Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE

**Conseil Municipal du 21 mai 2024 Délibération n°2024-48/05-17**

**OBJET : Approbation de la convention de commercialisation pour la billetterie en ligne entre le Centre Culturel Jacques Prévert de Villeparisis et Billet Réduc.**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1611-7 ;

**Vu** l'article L132.1 du Code du commerce ;

**Vu** le décret n° 2016-544 du 3 mai 2016 portant sur la commercialisation de billetterie afférente à un spectacle, concert et évènement culturel, de toute nature ;

**Vu** l'avis conforme du comptable public de la trésorerie de Meaux en date du 08/01/2024 ;

**Vu** l'avis de la commission des finances, du développement économique et de l'emploi qui s'est tenue le 13 mai 2024,

**Considérant** que les collectivités territoriales peuvent avoir recours à un tiers, par le biais d'une convention de mandat, en vue de confier l'encaissement de recettes ou le paiement de dépenses à un organisme public ou privé en lieu et place de l'agent comptable ;

**Considérant** que le centre culturel Jacques Prévert se doit de collaborer avec des partenaires externes pour pouvoir vendre les spectacles proposés, sur la saison culturelle en cours et ainsi de permettre à un public toujours plus large d'en bénéficier.

Entendu l'exposé de Madame Christine GINGUENE, Adjointe au maire déléguée à la culture et aux jumelages,

**DÉLIBÈRE**

**Article 1<sup>er</sup>**

APPROUVE la convention de commercialisation pour la billetterie en ligne entre le Centre Culturel Jacques Prévert de Villeparisis et Billet Réduc.

**Article 2 :**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention et toutes les pièces s'y rapportant.

**Article 3 :**

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Madame la comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'État.

**Adopté à l'unanimité**

Signature	Signature
 <b>Frédéric BOUCHER</b> Maire	 <b>Dominique DI PONIO</b> Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20240523-24\_09289-DE  
Date de télétransmission : 23/05/2024  
Date de réception préfecture : 23/05/2024